

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 9 portant nomination pour l'année 1962 des Assesseurs près le Tribunal Supérieur d'Appel de Djibouti

n° 9

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
4 janvier 1962

Numéro JO  
n° 1 du 31/01/1962

Date du numéro  
31 janvier 1962

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Les fonctionnaires dont les noms suivent sont nommés Assesseurs près le Tribunal Supérieur d'Appel de Djibouti pour l'année 1962. Assesseurs titulaires : MM. Berthoumieu, inspecteur du Travail et des Lois sociales. Ghaleb, comptable au Service des Finances. Assesseurs suppléants : MM. Bourhis, chef du Service de la Météo. Levif, directeur du Service de l'Élevage. Gabirault, chef du Service des Affaires Administratives Etat. Cornet, chef du Service du Personnel Etat.

#### Art. 2

— Le Procureur de la République, chef du Service Judiciaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Le Secrétaire Général, Vves de DARUVAR.**